

BIBLIOGRAPHIE.

Botrychium simplex Hitchcock, Sillim. Journ. Amer. of Scienc. und Arts, vol. VI, p. 103; Milde, Nov. Act. Leopold. Car., XXVI, p. 664, tab. 49 et 50, fig. 138-174; Fil. Eur. et Atl., 197 et Botr. Monogr., 137, pl. VIII, fig. 9; Hook. et Grev. Icon. pl., pl. 32 (fig. sinistra tantum).

B. Lunaria var. *cordatum* Fries, Summa veget., p. 251 (1846).

B. Kennenbergii Klinsmann, Bot. Zeit. (1852), p. 378, tab. VI, et Lasch, Bot. Zeit. (1856), p. 606.

B. virginicum? var. *simplex* A. Gray, Manual fl. North Unit. Stat., p. 602.

M. Finet fait à la Société la communication suivante :

IV. — SUR LE GENRE OREORCHIS Lindley; par M. E.-Ach. FINET.

Le genre *Oreorchis* a été créé par Lindley, en 1859 (in Journ. Linn. Soc., III, p. 27). Il comprenait alors deux plantes déjà connues et rangées dans le genre *Corallorhiza*, et une troisième espèce nouvelle de l'Himalaya, *Oreorchis micrantha* Lindley. A ces trois plantes sont venues s'ajouter successivement *O. indica* Hooker (*Corallorhiza indica* Lindley); *O. gracilis* Franchet et Savatier; *O. lancifolia* A. Gray et enfin les *O. Fargesii* et *unguiculata*, deux espèces nouvelles décrites dans une précédente Note. Ce genre étant peu connu et les échantillons assez peu répandus, il a semblé utile d'en esquisser la monographie.

L'aire de dispersion de ce genre est assez étendue. Les points sur lesquels on le rencontre, assez éloignés les uns des autres, se trouvent actuellement placés géographiquement suivant une ligne courbe qui commence à l'extrémité occidentale de l'Himalaya septentrional, pour finir au fond de la mer d'Okhotsk, en passant par le Se-Tchouen et l'Archipel japonais et en se maintenant à une altitude qui varie de 2000 à 4000 mètres. Les différentes espèces sont cantonnées sur des points déterminés de cette longue ligne, sans pénétration réciproque et, sauf une espèce japonaise assez répandue, les individus semblent disséminés et assez rares.

Huit espèces ont été décrites dont une au moins, *O. lancifolia* A. Gray, paraît devoir, d'après description, se confondre avec *O. patens* Lindley. Je n'ai pu me procurer les espèces indiennes ; mais leurs diagnoses, bien que courtes, ont paru suffisantes pour les différencier spécifiquement.

On peut, pour faciliter l'identification et la détermination des espèces, les classer dans l'ordre suivant, en prenant le nombre et la forme des appendices du labelle, constants dans ce genre, pour points de départ :

- a. Labelle dépourvu de toute lame ou callosité..... 1. *O. indica.*
- b. Appendice du labelle unique (callosité, tubercule ou lame).....
- Appendice en forme de cuiller, sépales et pétales non onguiculés..... 2. *O. micrantha.*
- Appendice tuberculeux, sépales et pétales longuement onguiculés..... 3. *O. unguiculata.*
- Appendice formé d'une lame saillante, unique, longitudinale..... 4. *O. Fargesii.*
- c. Appendice du labelle formé de deux lames longitudinales, parallèles, saillantes : lobes latéraux du labelle ovaux-obtus..... 5. *O. foliosa.*
- Lobes latéraux du labelle linéaires :
- Feuilles solitaires..... 6. *O. patens.*
- Feuilles géminées..... 7. *O. gracilis.*

1. ***O. indica*** Hooker (Hooker, *Fl. Br. India*, V, p. 709, syn. *Corallorhiza indica* Lindley, in *Journ. Linn. Soc.*, III, p. 26, n° 172). — Himalaya occidental et septentrional ; Thomson !

2. ***O. micrantha*** Lindley (in *Journ. Linn. Soc.*, III, p. 26, n° 174). — Himalaya occidental et septentrional ; Thomson ! n° 214 ; 2600-3300 mètres d'altitude.

3. ***O. unguiculata*** E.-Ach. Finet (*Bull. Soc. bot. de France*, 1896, t. XLIII). — Japon ; abbé Faurie, n° 8093. Cette plante par ses feuilles assez larges, atténuées et presque pétiolées à la base, sa grappe lâche de fleurs étalées et étoilées, rappelle l'*Ania bicornis* Lindley. Mais le nombre de ses pollinies, quatre et non huit, le range bien parmi les *Oreorchis*. Le rétinacle est triangulaire, court, échancré à sa base et la glande très grande par rapport à la bandelette qui supporte les masses polliniques. En somme, il est beaucoup plus court et plus large que dans le reste

du genre. Le spécimen est unique; le bout des deux feuilles est endommagé, de sorte qu'il est impossible d'indiquer leur forme, autrement que par analogie et comparaison avec celles des autres espèces, qui sont aiguës.

4. *O. Fargesii* E.-Ach. Finet (*Bull. Soc. bot. de France*, 1896, t. XLIII). — Chine, Se-Tchouen oriental; abbé Farges!, n° 416; 2000 mètres d'altitude. Espèce distincte par son port, du reste du genre. Les fleurs réunies et serrées au sommet de la hampe forment une espèce de corymbe, dont le sommet atteint à peine la longueur des feuilles.

5. *O. foliosa* Lindley (in Royle, *Illustr. of Botany of the Himalayan mountains*, p. 362; — in *Journ. Linn. Soc.*, III, p. 27, n° 173). — Sikkim; D. Hooker!, n° 213; 3600-4000 mètres d'altitude.

6. *O. patens* Lindley (— in *Journ. Linn. Soc.*, III, p. 27, n° 175; Regel, *Tentamen Flor. ussur.*, p. 146, t. II, f. 1-7; syn.; *Corallorhiza patens* Lindley, *Gen. et sp. Orch. Pl.* p. 535; *O. lancifolia* A. Gray, in *Mem. Ac. Arts et Sc. Boston*, 1859, p. 410, en note). — Sibérie; Prescott!; Japon : Wright! Se-Tchouen : abbé Soulié! Thibet oriental, Kiala : abbé Soulié!, n° 807; Yunnan : abbé Delavay!, n°s 3986, 3811; abbé Faurie! Yesan, n° 4026. — Je n'ai pas eu sous les yeux l'*O. patens* type de Lindley. Mais, parmi les plantes du Se-Tchouen et du Thibet oriental appartenant à l'herbier du Muséum, il se trouve plusieurs échantillons répondant absolument aux descriptions données pour cette espèce, bien que d'origine différente, l'*O. patens* n'ayant jusqu'ici été rencontré que dans la Sibérie orientale, sur les bords de l'Amour et de l'Oussouri. De plus, en comparant les plantes chinoises avec des spécimens rapportés du Japon par le père Faurie, on trouve de telles ressemblances que l'on pourrait presque les identifier. Le seul caractère qui les sépare est le nombre des feuilles et son port un peu distinct, dus aux longueurs relatives des feuilles et des hampes florales; l'*Oreorchis patens* n'a qu'une seule feuille, un peu plus longue que la moitié de la hampe; l'espèce japonaise, au contraire, a deux feuilles dans les quatorze exemplaires que j'ai examinés, sauf deux qui sont unifoliés, et les feuilles atteignent les quatre cinquièmes de la hauteur totale de l'inflorescence, souvent plus dense que dans l'espèce continentale.

Ces différences sont assez faibles au point de vue spécifique, étant donné que les autres caractères organographiques sont identiques; cependant, j'ai cru devoir réserver le nom d'*O. patens* à la plante, chinoise ou japonaise, unifoliée et conserver comme espèce distincte la plante bifoliée, qui a été depuis longtemps décrite par Franchet et Savatier sous le nom d'*O. gracilis*. Asa Gray (*l. c.*) a aussi publié sous le nom d'*O. lancifolia* une plante unifoliée recueillie au Japon par Wright; d'après sa description, on peut la réunir, comme l'ont fait Franchet et Savatier, à l'*O. patens* Lindley. Regel a également donné (*l. c.*), une figure et une description de l'*O. patens*. Sa diagnose, développement de celle de Lindley, présente cependant une lacune; il n'y est pas fait mention des deux lames parallèles qui se trouvent toujours à la base du labelle, aussi bien dans l'*O. patens* que dans l'*O. gracilis*, soit qu'elles aient échappé à son attention, soit que le mauvais état des échantillons ne lui ait pas permis de constater leur présence. La figure qui représente le labelle grandi et étalé n'en porte pas trace. Quoi qu'il en soit, il ne saurait y avoir de doute, et la plante en question est bien l'*O. patens*. Enfin une plante, provenant de Saint-Petersbourg et appartenant à l'herbier du Muséum, a été étiquetée par Maximowicz comme *O. patens*. Elle est bifoliée et provient du Japon; elle doit être rapportée à l'espèce suivante, qui, ainsi qu'il a été dit plus haut, est extrêmement voisine de l'*O. patens* et pourrait à la rigueur en être regardée comme une simple variété.

7. *O. gracilis* Franchet et Savatier, *Enumeratio plant. jap.*, II, n° 1779, p. 27 et 512. — Japon; Savatier !, n° 3518. — abbé Faurie! volcan de Mori, n°s 418 et 653; Yesan, n° 8037; Shibechea, n° 5448; Sapporo, n° 7127; Shichinoka, n° 645; près du lac de Toya, n° 10155; Hayashine-San, n° 13139; île Sado, n° 2487. — Le type de cette plante existe dans l'herbier Drake. J'ai pu l'analyser et la rapprocher de nombreux échantillons récoltés depuis un peu partout au Japon, par l'abbé Faurie. Tous ces spécimens sont peu différents les uns des autres et ne se distinguent à première vue que par un port plus ou moins grêle: mais, somme toute, peu variable. Analytiquement, on peut en faire deux variétés: l'une, α , à port en général plus grêle et à feuilles moins larges, à les sépales et les pétales aigus comme dans l'*O. gracilis* type; les

lamelles du labelle γ sont très rapprochées, presque contiguës. L'autre, β , a un port plus robuste, plus trapu; les sépales et pétales sont sinon obtus, tout au moins fortement émoussés, et les deux lames du labelle très écartées et se rapprochant plus de l'*O. patens* Lindley. Tous les autres caractères sont identiques. Il faut, en passant, faire remarquer que l'inflorescence n'est pas terminale, mais bien pseudo-terminale, et prenant naissance latéralement, un peu au-dessous des feuilles qui terminent les pseudo-bulbes, comme cela a lieu dans les *Bletia* vrais. La plante de Maximowicz, dont il a été question plus haut, appartient à la variété β et en présente absolument tous les caractères. L'*O. gracilis* est d'ailleurs extrêmement voisin de l'*O. patens*, et n'en diffère que parce qu'il a toujours deux feuilles et a un port plus grêle. Les exemplaires du père Faurie, au nombre d'une vingtaine, présentent tous invariablement ces caractères différentiels.

Au point de vue systématique, Lindley estimait que le genre *Oreorchis* devait prendre place auprès des genres *Lissochilus* et *Eulophia*, et il voyait juste. Ainsi que j'ai pu le vérifier à maintes reprises, le pollinaire des *Oreorchis gracilis*, *O. unguiculata*, *O. Fargesii* et de l'*O. patens*, est absolument celui d'une Vandée. Lorsque l'on fait tremper une fleur d'une de ces espèces dans l'eau tiède pendant quelques minutes, on enlève sans aucune difficulté avec la pointe d'une aiguille un pollinaire formé de quatre pollinies attachées à un rétinacle; ce rétinacle se compose d'une bandelette membraneuse longue et presque linéaire (dans les *O. gracilis*, *O. Fargesii* et *O. patens*), triangulaire, courte et large (dans *O. unguiculata*); cette bandelette porte à sa partie inférieure, plus large, une glande, formée d'une membrane recouverte sur une de ses faces de matière visqueuse et adhérant sur cette face poisseuse au plafond de la cavité stigmatique, de sorte que le rostellum se trouve enfermé entre deux membranes, celle de la glande en dessous et celle du rétinacle en dessus, absolument comme dans un *Vanda* ou un *Renanthera*. Si, au lieu d'opérer délicatement sur une fleur suffisamment ramollie par l'eau, on enlève brusquement l'anthère, les pollinies, qui ne sont fixées au rétinacle que par des fils élastiques très cassants à l'état sec, sont arrachées et entraînées avec l'anthère; la bandelette du rétinacle reste fixée au rostellum par sa glande insuffisamment ramollie, se redresse par élasticité et paraît faire partie intégrante du rostel-

lum. Il est facile de s'assurer qu'il n'en est rien; humectée avec un peu d'eau tiède, la bandelette et sa glande se détachent facilement sans déchirure du rostellum. Les pollinies sont d'ailleurs cireuses, solides, résistantes, comme la plupart de celles des Vandées. Il paraît donc naturel de placer ce genre au rang qu'indiquait Lindley, c'est-à-dire en tête de la tribu des Vandées, dans le voisinage des genres *Lissochilus* et *Eulophia*.

Explication des figures de la planche III de ce volume.

O. GRACILIS Franchet et Savatier :

K, colonne vue de côté; L, sommet de la colonne vue de face; M, la même, vue de côté, le pollinaire et l'anthère enlevés; N, anthère, vue de côté; O, rétinacle.

Variété α : A, sépale postérieur; B, sépale latéral; C, pétale; D, labelle;

Variété β : E, sépale postérieur; F, sépale latéral; G, pétale.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1897.

PRÉSIDENCE DE M. CORNU.

M. Guérin, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 janvier, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. PRUNET, maître de conférences à la Faculté des sciences de Toulouse, présenté par MM. Leclerc du Sablon et Malinvaud.

TILL, inspecteur des Forêts, rue de Fleurus, 27, à Paris, présenté par MM. Bureau et Poisson.

M. Lemoine, de Nancy, ayant rempli les conditions énoncées dans l'article 13 des Statuts, est proclamé membre à vie.

M. Rouy fait hommage à la Société du texte du fascicule VI de ses *Illustrationes plantarum Europæ rariorum*.

M. Malinvaud donne lecture de la Note suivante :